



Evangelisch-reformierte Kirche des
Kantons Freiburg
Eglise évangélique réformée du
canton de Fribourg



Aux personnes mandatées par nos
deux Eglises
Aux curés modérateurs et
responsables des services
Aux ministres réformés

Fribourg/Morat, le 18 septembre 2017

Charte pour les personnes vivant un engagement œcuménique

Chères et chers collègues et ami-es,

Nous avons le plaisir de vous remettre ci-joint un exemplaire de la *Charte d'engagement œcuménique*. Elle est le fruit d'un travail commun, nantie de l'approbation de nos autorités ecclésiastiques. Elle entend soutenir la pratique d'une vie œcuménique riche et féconde et constituera, nous l'espérons, un outil au service d'une collaboration consciente entre les personnes mandatées par nos deux institutions.

Partout où cela est possible, nos Eglises institutionnelles fribourgeoises sont en effet appelées à travailler de concert. Il en va sans doute de notre image, peut-être de notre crédibilité.

L'entente œcuménique nous permet d'échaffauder ensemble des projets ponctuels ou durables. Il arrive cependant que nous constatons les limites de cette belle énergie. La réalité nous rattrape et nous découvrons alors des différences importantes, parfois décourageantes. Sans éluder ce qui nous distingue, la charte vise à approfondir la connaissance mutuelle et, par là même, à persévérer dans la collaboration. La démarche engage le-la signataire à la compréhension de son vis-à-vis ou, pour le dire autrement, à ne pas s'arrêter en si bon chemin. D'une idée généreuse, faire de l'œcuménisme un effort de chaque rencontre.

Dans les secteurs où une collaboration existe déjà, nous encourageons les personnes mandatées par leur Eglise à signer la charte. Nous pensons en particulier à l'enseignement religieux au niveau de l'Ecole enfantine, au travail en aumôneries (hôpitaux, EMS, CO,



Evangelisch-reformierte Kirche des
Kantons Freiburg
Eglise évangélique réformée du
canton de Fribourg



établissement pénitentiaires, OEPS-COEPS), aux groupes œcuméniques paroissiaux ou aux autres lieux où nos chemins se croisent (MADEP).

Cette signature sera d'abord une démarche personnelle, mais, afin de lui donner de la teneur, nous vous prions d'en envoyer une copie au siège cantonal de l'Eglise d'appartenance. Et, pour lui donner plus de sens encore, à la signer en compagnie de son-sa collaborateur-trice direct-e.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

En espérant que cette charte vous permettra d'approfondir la complexité et la richesse du dialogue œcuménique et que, par la démarche qu'elle suscitera, elle élargira « l'espace de votre tente », nous vous adressons, chères et chers collègues et ami-es, nos fraternels messages.

Pierre-Philippe Blaser

Président du Conseil synodal

Abbé Jean Glasson

Vicaire épiscopal francophone

Marianne Pohl-Henzen

Adjointe au vicaire épiscopal germanophone

Annexes :

- Une charte-modèle